



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3705

Approbation d'une convention entre la Ville de Lyon et le Ministère de la culture pour le versement d'une subvention de 15 000 euros et d'une convention de résidence de recherche dans le cadre de l'accueil d'un jeune chercheur au Musée des beaux-arts

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 26 MARS 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 MARS 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 MARS 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 AVRIL 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINI, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. REMY

ABSENTS NON EXCUSES : M. HAVARD, M. TETE

2018/3705 - APPROBATION D'UNE CONVENTION ENTRE LA VILLE DE LYON ET LE MINISTERE DE LA CULTURE POUR LE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION DE 15 000 EUROS ET D'UNE CONVENTION DE RESIDENCE DE RECHERCHE DANS LE CADRE DE L'ACCUEIL D'UN JEUNE CHERCHEUR AU MUSEE DES BEAUX-ARTS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

En 2016, le Ministère de la culture et de la communication a créé la mission *Musées du XXI^e siècle* avec pour objectifs d'identifier les enjeux du musée pour les prochaines décennies et de proposer les axes directeurs d'une évolution de son modèle.

A l'issue de cette mission, la question du positionnement citoyen du musée a été posée à la fois par les groupes de travail de professionnels et dans la consultation citoyenne. Faire du musée un lieu ouvert, une « maison commune » semble un des défis majeurs, qui, s'il est relevé, emportera le renouvellement dans les autres domaines ciblés par la mission : organisation interne, place du public et discours sur les collections, engagement sociétal, voire (r)évolution technologique.

Dans ce contexte, le Ministère de la culture a lancé un appel à projet, le 18 août 2017, pour la résidence de jeune chercheur en musée pour une durée de six mois. Les objectifs de cette résidence visent à ce que les collections fassent l'objet de lectures nouvelles, différentes, ne s'appuyant pas exclusivement sur l'histoire de l'art ou l'histoire des techniques, à proposer des rencontres et des lectures inédites avec les œuvres en fonction de la discipline ou spécialité maîtrisée, à identifier des lieux inédits pouvant accueillir des œuvres et mettre en contact des publics non familiers avec les œuvres par le biais de médiateurs incongrus (économiste, géographe, mathématicien...).

Dans le cadre de cet appel à projet, le Musée des beaux-arts de Lyon a proposé d'accueillir en résidence un chercheur sur le thème « Du palais des beaux-arts au « tiers lieu » : perspectives de refonte des usages du Musée des beaux-arts ».

Depuis plusieurs décennies, le Musée des beaux-arts de Lyon a évolué dans ses missions, son image, ses engagements. Les expériences menées en termes de médiation ont permis au musée de se rapprocher de son public. La notion de « tiers lieu » mobilisée dans le domaine des bibliothèques notamment, mérite d'être approfondie dans le contexte muséal, dans la mesure où les questions de participation, d'innovation, de citoyenneté sont plébiscitées, de même que l'ouverture du lieu musée, tant physique que symbolique.

Le projet de cette résidence de recherche est de faire la synthèse et l'analyse des expérimentations menées au Musée des beaux-arts de Lyon dans différents domaines, en les confrontant à la littérature actuelle, française et anglo-saxonne notamment, sur le sujet de l'ouverture du musée et la notion de tiers lieu.

Un des objectifs est de valider ou non la pertinence de la notion de tiers lieu pour le musée et, le cas échéant, de faire des propositions concrètes et réalisables pour se rapprocher de ce modèle.

L'autre objectif principal est de produire une synthèse sur les évolutions du musée depuis sa réouverture, afin de proposer des pistes de renouvellement ou d'approfondissement.

A l'issue de l'appel à projet, la candidature de Mme Marie Civil, doctorante à l'Université Picardie Jules Verne et à l'Université Paris-Sorbonne, a été retenue. Elle sera accueillie en résidence de recherche par le Musée des beaux-arts de Lyon, pour une durée de six mois à compter du 16 avril 2018.

Le Ministère de la culture apporte son soutien dans la mise en œuvre de cette résidence et attribue une subvention de 15 000 € à la Ville de Lyon.

La convention, jointe au rapport, formalise le versement de cette subvention.

La Ville de Lyon / Musée des beaux-arts versera une bourse de 15 000 € à Mme Marie Civil, pour mener à bien cette résidence.

La convention de résidence de recherche, jointe au rapport, en précise les modalités.

Les présentes conventions ont pour objet :

- pour l'une, de définir les conditions du partenariat conclu entre le Ministère de la culture et la Ville de Lyon pour la mise en œuvre d'une résidence de jeune chercheur au sein du Musée des beaux-arts de Lyon, conformément à l'appel à projet publié le 18 août 2017 par le Ministère de la culture sur son site internet ;
- pour l'autre, les conditions d'accueil de la jeune chercheur retenue, Mme Marie Civil pour effectuer les travaux de recherche et recevoir la bourse de 15 000 €

Vu ladite convention de résidence de recherche ;

Vu ladite convention bourse « jeunes chercheurs en musées » ;

Oui l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

1. La convention de résidence de recherche susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Musée des beaux-arts et Mme Marie Civil est approuvée.

2. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Musée des beaux-arts et le Ministère de la Culture / Direction générale des Patrimoines, Service des musées de France pour le versement d'une subvention de 15 000 euros est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4. La dépense relative à cette résidence de recherche sera prélevée sur les crédits 2018, programme COLLECBA, opération BOURSECH, fonction 322, chapitre 67, nature 6714, LC 94809.

5. La recette correspondante sera imputée sur les crédits 2018, programme COLLECBA, opération BOURSECH, fonction 322, chapitre 74, nature 74718, LC 94810.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER